



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

Réaction de l'ACCVM au budget fédéral 2017

Ottawa (Ontario), le 22 mars 2017 – Les mesures prévues dans le budget fédéral 2017 pour stimuler la croissance économique sont louables. Cependant, elles ne vont pas assez loin, selon Ian Russell, président et chef de la direction de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM).

« Le gouvernement devrait adopter des mesures audacieuses pour faire face à la mauvaise conjoncture économique et à la persistance des taux de chômage élevés », a déclaré M. Russell.

Dans le budget, le gouvernement a adopté de bonnes mesures pour stimuler la croissance, notamment l'annonce de précisions concernant le Fonds de croissance de sociétés canadiennes et la Banque de l'infrastructure du Canada qui mobiliseront des capitaux sur les marchés privés et boursiers pour les canaliser dans des infrastructures qui augmenteront la productivité et stimuleront l'économie.

Ce sont de bonnes mesures, cependant elles sont insuffisantes pour régler les problèmes économiques du Canada, a prévenu M. Russell, qui souligne qu'il faudrait en faire plus pour aider les entreprises à démarrer et à prendre de l'expansion, ce qui est indispensable à l'innovation, la création d'emploi et la croissance économique.

« Le Fonds de croissance de sociétés canadiennes est calqué sur un programme britannique. Cependant, le gouvernement n'a pas saisi l'occasion d'adapter un programme britannique qui a beaucoup mieux réussi – le Programme d'investissement dans l'entreprise (EIS) du Royaume-Uni », a déclaré M. Russell. « Au cours des quatre dernières années, l'EIS a permis à des entreprises, nouvelles ou en démarrage, de vendre pour environ 5,5 G£ d'actions – dix fois plus que par l'intermédiaire du Fonds de croissance des entreprises (BGF) du Royaume-Uni », a-t-il ajouté.

L'EIS prévoit un crédit d'impôt personnel pour l'achat d'actions de petites entreprises admissibles à l'EIS, une exonération des gains en capital sur ces actions si elles sont détenues pendant plus de trois ans, et un report des impôts payables sur les gains en capital réalisés lors de la vente d'un actif pourvu que les produits de la vente soient utilisés pour acheter des actions admissibles à l'EIS. En près de 25 ans, le programme a financé environ 25 000 petites entreprises britanniques en achetant pour plus de 14 G£ d'actions. Les dépenses fiscales du programme sont plus que compensées par les recettes fiscales générées par les impôts payés par les entreprises, les impôts prélevés sur les salaires des employés et la taxe sur la valeur ajoutée payée par les entreprises financées par l'EIS.

« Nous sommes déçus que le gouvernement n'ait pas présenté une adaptation canadienne de l'EIS », a déclaré M. Russell. « Comme c'est le cas au Royaume-Uni, un programme semblable à l'EIS compléterait le Fonds de croissance de sociétés canadiennes et les autres mesures proposées pour stimuler l'expansion des petites entreprises », a-t-il ajouté.

Au sujet de l'ACCVM

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses [130 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM](#) exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site www.accvm.ca.

[Cliquez ici](#) pour un sommaire du budget fédéral 2017.

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Directeur principal des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
416 320-6920 – cellulaire
416 687-5475 – ligne directe au bureau
mgotzamanis@iiac.ca